**Trousse de communication sur les feux de forêt | Modèle de lettre/courriel à la communauté| Nouveau-Brunswick**

*Préparé : Juin 2025*

*Remarque : veuillez remplacer les crochets et le contenu surligné [contenu] par des renseignements propres à votre communauté.*

Chers membres de la communauté de [NAME]

Nous surveillons activement l’activité des feux de forêt dans la région de [nom de la région], à environ [distance] km de notre communauté, avec le service des feux de forêt de [province/territoire].

Nous sommes en contact étroit avec l’équipe dirigeante de [nom de la communauté] et le district régional de [nom du district régional], qui est responsable de l’émission d’alertes ou d’ordres d’évacuation. ***À l’heure actuelle, aucune alerte ni aucun ordre n’a été émis pour [nom de la communauté].*** Consultez le site [Indice des feux du gouvernement du Nouveau‑Brunswick](https://www.gnb.ca/fr/sujet/lois-securite/gestion-urgences/indice-des-feux.html) et notre page Facebook [lien] pour obtenir des renseignements.

Tout le monde a un rôle à jouer pour aider à réduire le risque de feux de forêt dans notre communauté et pour se préparer au cas où la situation changerait.

**Restez en sécurité**

En raison de la proximité de ce feu de forêt, restez à l’intérieur si vous le pouvez, gardez les portes et les fenêtres fermées pour éviter l’inhalation de fumée et utilisez des purificateurs d’air si vous en avez.

**Protégez votre maison**

Se préparer en cas de feux de forêt peut contribuer à la sécurité de votre famille. Voici quelques conseils simples pour réduire le risque de dommages causés par les feux de forêt à votre maison :

* Déplacez le bois de chauffage, les piles de bois et tout ce qui peut s’enflammer à au moins 10 à 30 m de votre maison.
* Taillez les arbres de manière à laisser un espace de 2 m entre le sol et les branches les plus basses.
* Éliminez les matériaux inflammables sous les escaliers.
* Créez une zone de 1,5 m autour de votre maison et de votre terrasse, sans rien qui peut s’enflammer.
* Nettoyez régulièrement vos gouttières et votre toit. Veillez à ce que les terrasses et les balcons soient exempts de feuilles et de débris.
* Veillez à ce que les mauvaises herbes et le gazon soient coupés à moins de 10 cm.
* Stockez les combustibles inflammables (comme le propane, l’huile ou le gaz) sur une surface incombustible.

**Soyez prêt**

Si une ***alerte d’évacuation*** est émise, préparez-vous à quitter votre domicile dans un délai très court. Préparez votre [trousse d’urgence](https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/emo-omu/PDF/nb-emo_booklet-f.pdf). Cette trousse devrait contenir au moins deux (2) litres d’eau par personne, des aliments non périssables, un ouvre-boîte manuel, des lampes de poche et une radio à manivelle, solaires ou à piles, une trousse de premiers soins, des clés supplémentaires, des médicaments et des articles de toilette, votre plan d’urgence et vos coordonnées. Si vous avez des animaux de grande taille, tels que des chevaux ou des vaches, envisagez de les retirer de la zone pendant les phases d’évacuation.

Écoutez les responsables locaux des situations d’urgence pour obtenir de plus amples informations sur la situation. Si un **ordre d’évacuation** est donné, quittez la zone immédiatement :

* Éteignez l’air climatisé
* Coupez l’eau et l’électricité de votre maison
* Fermez toutes les portes, les portes de garage et les fenêtres

Suivez les directives des responsables locaux des situations d’urgence et évacuez par le ou les chemins indiqués. Ne rentrez pas chez vous avant d’avoir été informé que l’ordre d’évacuation a été annulé. Pour ceux qui ont besoin d’un soutien supplémentaire et d’informations sur les ressources disponibles, veuillez consulter la page Web [Organisation des mesures d’urgence](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/omu/apres-une-situation-urgence.html) pour obtenir les contacts.

La page Web [Animaux de compagnie et d’assistance](https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/plns/ptsndsrvcnmls-fr.aspx) du gouvernement du Canada contient également des informations sur la protection des animaux de compagnie et d’assistance en cas d’urgence.

Nous continuerons à vous informer par l’intermédiaire du site Web de [communauté] et de sa page Facebook [LIEN]. Nous vous encourageons à écouter les nouvelles locales et la radio vous tenir informé.

Des informations supplémentaires sur la préparation en cas de feux de forêt sont disponibles sur la page [Intelli-feu](https://www.gnb.ca/fr/sujet/lois-securite/gestion-urgences/indice-des-feux.html) du gouvernement du Nouveau‑Brunswick. Nous vous encourageons vivement à visiter le site Web [Préparez-vous](https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/hzd/wldfrs-fr.aspx) du gouvernement du Canada pour obtenir des informations sur la façon de protéger votre maison et votre propriété contre les feux de forêt.

Cordialement,

[Nom du chef ou d’un autre responsable]

**Ressources mentionnées ci-dessus :**

* **Indices des feux :** <https://www.gnb.ca/fr/sujet/lois-securite/gestion-urgences/indice-des-feux/alertes-feux-foret.html>
* **Trousse d’urgence :** <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/emo-omu/PDF/nb-emo_booklet-f.pdf>
* **Organisations des mesures d’urgence :** <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/omu/apres-une-situation-urgence.html>
* **Animaux de compagnie et d’assistance :** <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/plns/ptsndsrvcnmls-fr.aspx>
* **Intelli-feu N.-B. :** <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/intelli-feu.html>
* **Préparez-vous :** <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/hzd/wldfrs-fr.aspx>